

Une région industrialisée aux emplois plutôt exposés à la concurrence internationale

Samuel Balmand, Anh Van Lu, Insee

Les emplois sont plus exposés à la concurrence internationale dans le Grand Est que dans l'ensemble de la France métropolitaine. L'importance du secteur industriel régional explique en grande partie cette situation. Signe de la tertiarisation de l'économie, la croissance de l'exposition des emplois est portée par celle du secteur des services marchands, notamment des services rendus aux entreprises. Que ce soit entre les régions métropolitaines ou entre les départements du Grand Est, les écarts d'exposition se réduisent entre 2010 et 2015.

L'exposition à la concurrence internationale (*Méthodes*) est une mesure de l'ouverture de l'économie à l'international, combinée à la structure de l'appareil productif. Le raisonnement sur lequel repose ce concept prend pour point de départ l'exposition des produits (biens et services) dont les exportations sont totalement exposées à la concurrence internationale, tandis que la production non exportée (consommée sur le marché intérieur) n'y est exposée qu'à hauteur de la part de la consommation intérieure importée. L'exposition à la concurrence internationale d'un secteur d'activité est évaluée à partir de l'exposition de ses produits, celle des emplois d'un territoire à partir de l'exposition des secteurs. L'exposition des secteurs découle ainsi directement de l'importance des importations et des exportations, celle des emplois croise exposition des secteurs et répartition sectorielle de la main-d'œuvre occupée.

Cette exposition est mesurée par un degré, égal à 0 si l'exposition est nulle, à 1 si elle est totale (si toute la production est exportée ou si toute la consommation intérieure est importée).

L'industrie reste le secteur le plus exposé

En 2015, l'industrie, l'agriculture, les activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien, le commerce, transport,

hébergement et restauration, et l'information et communication sont les secteurs d'activité les plus exposés à la concurrence internationale (*figure 1*). Hormis l'agriculture et l'information-communication, ils contribuent ensemble pour près de 90 % à l'exposition de l'économie nationale.

Au sein du secteur industriel, certains sous-secteurs sont particulièrement exposés à la concurrence internationale, avec un degré d'exposition supérieur à 0,85 : la fabrication de machines et équipements, la fabrication de matériels de transport, ou encore la fabrication de textiles, les industries de l'habillement et du cuir, l'industrie chimique, la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, et la fabrication d'équipements électriques. D'autres sous-secteurs industriels sont bien moins exposés, avec un degré d'exposition

inférieur à 0,15, telles la production et distribution d'électricité, de gaz, et la production et distribution d'eau et la gestion des déchets.

De la même manière, les activités de services administratifs et de soutien, avec un degré d'exposition de 0,375, sont davantage exposées que les autres activités spécialisées. D'autre part, tandis que le secteur hébergement et restauration n'est pas exposé à la concurrence internationale, le commerce et plus encore le transport le sont significativement, avec des degrés d'exposition de 0,207 et 0,381.

L'agriculture est un secteur à part, dont l'exposition est assez importante, avec un degré de 0,315, mais dont le poids dans l'économie, mesuré par la valeur de la production, est relativement faible, par rapport à ceux de l'industrie ou du tertiaire marchand.

1 Industrie et agriculture très exposées

Degrés d'exposition à la concurrence internationale des secteurs d'activité, en France, en 2015

	Degré d'exposition	Contribution du secteur
Agriculture	0,315	0,007
Industrie	0,566	0,130
Construction	0,000	0,000
Tertiaire marchand	0,175	0,092
<i>dont Commerce, transport, hébergement, restauration</i>	0,225	0,041
<i>dont Information et communication</i>	0,185	0,009
<i>dont Activités financières et d'assurance</i>	0,086	0,005
<i>dont Activités immobilières</i>	0,000	0,000
<i>dont Activités spécialisées, scientifiques et techniques (...)</i>	0,267	0,035
<i>dont Autres activités de services</i>	0,077	0,002
Tertiaire non marchand	0,011	0,002
Ensemble en 2015	0,231	-
Ensemble en 2010	0,202	-

Note : la contribution de chaque secteur à l'exposition à la concurrence internationale de l'ensemble de l'économie correspond au degré d'exposition du secteur, pondéré par la part de la production du secteur dans la production nationale. L'emploi n'intervient pas dans le calcul. Les contributions des secteurs s'additionnent pour obtenir le degré d'exposition de l'ensemble de l'économie.

Lecture : la contribution du degré d'exposition de l'industrie à celui de l'ensemble de l'économie est 0,130. En rapportant cette contribution, au degré d'exposition de l'ensemble de l'économie (0,231), cela signifie que l'industrie contribue à 56 % de l'exposition à la concurrence internationale des secteurs.

Champ : France entière.

Source : Insee, Comptes nationaux 2015.

2 Forte contribution de l'industrie, du commerce, du transport et des services aux entreprises à l'exposition des emplois du Grand Est

Décomposition par secteur d'activité du degré d'exposition des emplois du Grand Est à la concurrence internationale en 2015

Emploi salarié				Évolution 2015/2010 de la contribution à l'exposition des emplois (en %)	
	Nombre total d'emplois salariés	Part des emplois (en %)	Contribution du secteur à l'exposition des emplois salariés	Grand Est	France métropolitaine
Agriculture	22 600	1,2	0,004	6,0	1,4
Industrie	321 700	16,8	0,100	-0,5	0,2
Construction	105 500	5,5	0,000	0,0	0,0
Tertiaire marchand	789 300	41,3	0,087	38,7	38,8
dont Commerce, transport, hébergement, restauration	413 400	21,6	0,046		
dont Information et communication	24 800	1,3	0,002		
dont Activités financières et d'assurance	50 400	2,6	0,002		
dont Activités immobilières	14 000	0,7	0,000		
dont Activités spécialisées, scientifiques et techniques (...)	201 000	10,5	0,033		
dont Autres activités de services	85 700	4,5	0,003		
Tertiaire non marchand	671 400	35,1	0,004	22,9	21,8
Ensemble	1 910 500	100,0	0,195	13,7	17,5

Note : la contribution de chaque secteur au degré d'exposition des emplois (salariés) à la concurrence internationale correspond au degré d'exposition du secteur, pondéré par la part de l'emploi du secteur dans l'emploi régional.

Source : Insee, Comptes nationaux 2010 et 2015, Estimations d'emploi localisé 2010 et 2015.

Des emplois plus exposés dans le Grand Est

Les secteurs les plus exposés à la concurrence internationale sont aussi ceux qui occupent le plus grand nombre d'actifs dans le Grand Est (figure 2). L'industrie, le commerce, transport, hébergement et restauration, les activités spécialisées, scientifiques et techniques emploient ainsi près de la moitié des salariés de la région (respectivement 17 %, 22 % et 11 %) et contribuent dans l'ensemble pour plus de 92 % au degré d'exposition des emplois salariés (respectivement 51 %, 24 % et 17 %). La très forte exposition des emplois industriels mérite d'être soulignée, dans une région particulièrement industrialisée.

Les activités tertiaires non marchandes représentent une part importante de l'emploi régional (34 %), mais sont très peu exposées (degré d'exposition de 0,011). Elles contribuent de la sorte très peu, pour à peine plus de 2 %, à l'exposition des emplois régionaux.

Les emplois salariés de la région sont relativement plus exposés à la concurrence internationale que l'ensemble des emplois. Ceci

tient en ce que la mesure du degré d'exposition des emplois soit obtenue en pondérant l'exposition sectorielle par la part de l'emploi du secteur. Le fait que l'industrie soit le secteur le plus exposé et que la grande majorité des emplois du secteur soient salariés contribue à rendre le degré d'exposition des emplois salariés plus élevé que celui de l'ensemble des emplois. De surcroît, les produits de la construction ne sont pas exposés à la concurrence internationale et la part du secteur dans l'ensemble de l'emploi salarié est plus faible que dans l'emploi total, ce qui concourt à une exposition de l'ensemble des emplois moins grande que celle des seuls emplois salariés. La répartition entre emplois salariés ou non dans les autres secteurs a moins d'incidence sur les différences d'exposition constatées.

Avec un degré d'exposition des emplois de 0,175, le Grand Est fait partie des régions dans lesquelles l'emploi est plus exposé à la concurrence que dans l'ensemble de la France métropolitaine (degré d'exposition des emplois de 0,165) (figure 3). Les cinq régions dont les degrés d'exposition des emplois sont inférieurs à celui de France métropolitaine sont aussi celles dans

lesquelles les poids de l'emploi industriel sont les plus faibles (en deçà de la moyenne métropolitaine) : Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie, Île-de-France et Nouvelle-Aquitaine.

L'exposition des services marchands s'accroît

L'exposition à la concurrence internationale de l'économie nationale s'est accrue entre 2010 et 2015. Le degré d'exposition est passé de 0,202 à 0,231 (figure 1), et a progressé pour tous les secteurs considérés (de la nomenclature d'activités en dix postes). L'agriculture mise à part, les secteurs les plus exposés sont également ceux dont l'exposition croît le plus.

La plus forte hausse absolue du degré d'exposition est celle du secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien, dont la contribution à l'exposition globale progresse très sensiblement. La hausse du degré d'exposition de ce secteur participe de manière très importante à l'augmentation de l'exposition à la concurrence internationale de l'ensemble de l'économie. Celle du sous-secteur des activités

de services administratifs et de soutien notamment participe considérablement à cette augmentation.

Viennent ensuite, dans l'ordre décroissant de la hausse absolue de l'exposition, l'information et la communication, dont la contribution dépasse en 2015 celle du secteur agricole. Suivent le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration, dont la participation à la hausse globale de l'exposition à la concurrence internationale est également très forte, et l'industrie, qui participe moins à la progression globale de l'exposition que les trois autres secteurs cités.

La contribution croissante du tertiaire marchand à l'exposition à la concurrence internationale est en lien avec son poids toujours plus important dans l'économie. En valeur, ce secteur représente en 2015 52,5 % de la production, et 51,3 % cinq ans auparavant. Dans le même temps, les importations et les exportations étaient multipliées par un facteur de l'ordre de 1,5.

L'industrie contribue encore à l'accroissement de l'exposition de l'économie nationale, malgré un phénomène de désindustrialisation, qui n'est pas nouveau et qui se poursuit. Le poids de ce secteur dans la production en valeur est en particulier passé de 36 % en 1978, à 24 % en 2010 et à 23 % en 2015 (pour une production évaluée à près de 890 milliards d'euros). Néanmoins, ce recul de l'importance de l'industrie est contrebalancé par une ouverture plus

3 Le Grand Est fait partie des régions où la hausse relative de l'exposition est la moins forte

Degré d'exposition à la concurrence internationale des emplois des régions de France métropolitaine

	2 010	2015	Évolution (en %)
Pays de la Loire	0,161	0,185	15,4
Bourgogne-Franche-Comté	0,161	0,182	13,1
Normandie	0,155	0,178	15,0
Centre-Val de Loire	0,154	0,178	15,5
Auvergne-Rhône-Alpes	0,153	0,176	15,3
Grand Est	0,154	0,175	13,7
Bretagne	0,145	0,168	16,0
Hauts-de-France	0,145	0,166	14,2
Nouvelle-Aquitaine	0,140	0,163	16,5
Île-de-France	0,125	0,154	23,5
Occitanie	0,128	0,153	19,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,116	0,142	22,2
Corse	0,100	0,126	25,7
France métropolitaine	0,140	0,165	17,5

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, Comptes nationaux 2010 et 2015, Estimations d'emploi localisé 2010 et 2015.

grande aux marchés étrangers. En témoigne la progression des valeurs des importations, multipliées par dix entre 1978 et 2015 ; elles dépassent 430 milliards d'euros en 2010 et atteignent près de 500 milliards d'euros en 2015. Les valeurs des exportations suivent une trajectoire similaire et se chiffrent à environ 290 milliards d'euros en 2010 et 340 milliards d'euros en 2015.

Souligner la forte contribution des activités de services administratifs et de soutien à la hausse de l'exposition à la concurrence internationale n'est pas anodin, car cela renvoie aux transformations de l'industrie.

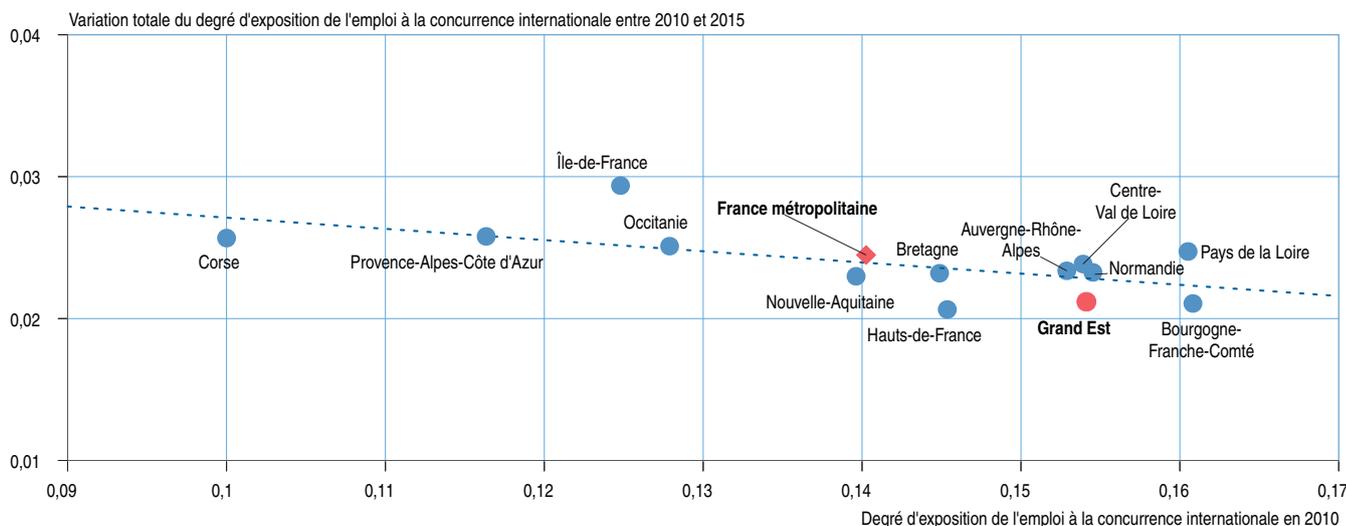
Les entreprises industrielles consacrent non seulement une part importante - environ la moitié - de leurs effectifs aux fonctions de services, mais externalisent également une part croissante de leurs activités vers le secteur tertiaire (*Bibliographie : Ceci-Renaud [5] et Demmou [9]*).

L'exposition des emplois est en hausse relativement modérée dans le Grand Est

L'exposition des emplois s'est accrue dans chacune des treize régions métropolitaines entre 2010 et 2015 (*figure 4*). Cette progression a été la plus marquée dans les régions

4 L'exposition de l'emploi croît moins dans les régions les plus exposées

Variation de l'exposition de l'emploi régional à la concurrence internationale entre 2010 et 2015



Note : les variations des degrés d'exposition sont exprimées en valeur. La droite en pointillés correspond à la droite de régression.

Lecture : le degré d'exposition de l'emploi dans le Grand Est croît de 0,154 en 2010 à 0,175 en 2015, soit une variation égale à 0,021.

Source : Insee, Comptes nationaux 2010 et 2015, Estimations d'emploi localisé 2010 et 2015.

dans lesquelles l'emploi était et reste le moins exposé. L'emploi industriel recule dans le Grand Est entre 2010 et 2015 : la disparition de près de 30 000 emplois correspond à une baisse de 8,1 % de l'emploi du secteur. Le poids de l'industrie dans l'emploi régional est en retrait d'un peu plus de 1 point. Le Grand Est s'avère l'une des régions, avec les Hauts-de-France et la Bourgogne-Franche-Comté, dans lesquelles la part de l'emploi industriel diminue le plus. Ces trois régions sont également celles où l'augmentation absolue de l'exposition des emplois à la concurrence internationale est la plus faible. Quoique l'exposition du secteur industriel progresse, il contribue négativement à l'évolution de l'exposition des emplois du Grand Est.

La forte progression de l'exposition des emplois en Île-de-France mérite d'être relevée, dans une région où le poids de l'emploi industriel est relativement faible (moins de 7,5 % des emplois en 2015). Comme en Corse, où le poids de l'industrie en termes d'emploi est réduit, la légère croissance de l'emploi industriel en Occitanie permet à sa part de rester stable entre 2010 et 2015.

Les services marchands contribuent beaucoup à la hausse de l'exposition des emplois du Grand Est

L'emploi dans les secteurs les plus exposés décroît dans le Grand Est, hormis dans le

secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien.

Entre 2010 et 2015, les effectifs salariés de ce secteur se sont accrus de 2 400, en hausse de 1,2 %, ce qui a très peu renforcé son poids dans l'emploi salarié régional. En revanche, 9 300 salariés de moins travaillent dans le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration. Cette baisse de 2,2 %, si elle est sans effet sur l'importance relative du secteur en termes d'emploi dans le Grand Est, est la plus forte après celle observée en Centre-Val de Loire, la Normandie et la Bourgogne-Franche-Comté étant les seules autres régions à enregistrer des baisses. Dans une moindre mesure, l'emploi de l'information-communication diminue de 0,9 % (- 200 salariés), laissant stable le poids du secteur dans l'emploi salarié régional.

Les activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien, participant le plus à l'accroissement de l'exposition globale de l'économie, contribuent fortement à l'augmentation du degré d'exposition des emplois du Grand Est. La contribution du commerce, transport, hébergement et restauration à cette augmentation est également très importante et celle de l'information et la communication est bien plus modérée.

Les différences d'exposition entre départements se réduisent

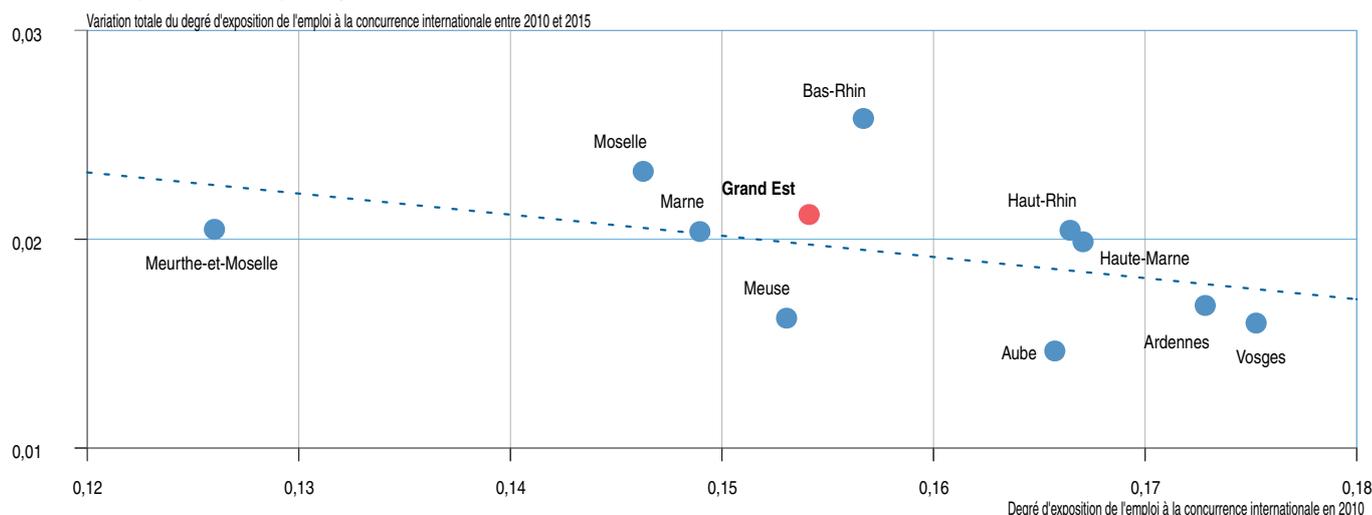
L'étude de l'exposition des emplois à la concurrence internationale au niveau départemental révèle que la Meurthe-et-Moselle, département dans lequel l'emploi industriel pèse le moins, est le moins exposé, contrairement aux Vosges et aux Ardennes, où le poids de l'industrie est le plus grand. Néanmoins, le classement selon l'exposition à la concurrence internationale ne se déduit pas simplement de l'importance relative du secteur industriel.

Dans le Grand Est, l'exposition de l'emploi des départements où elle est la plus forte en 2010 a tendance à moins progresser entre 2010 et 2015 que celle des départements les moins exposés initialement (figure 5). Ceci a pour conséquence une dispersion des degrés d'exposition des emplois départementaux moins grande en 2015 qu'en 2010, comme c'est aussi le cas concernant les régions métropolitaines.

La contribution croissante du tertiaire marchand à l'exposition se traduit par une plus forte hausse de l'exposition des emplois du Bas-Rhin, où le poids de ce secteur est le plus important de la région. En cela, la situation de ce département par rapport aux autres départements de la région est similaire à la situation de l'Île-de-France par rapport aux autres régions métropolitaines. ■

5 L'exposition de l'emploi croît moins dans les départements les plus exposés

Variation de l'exposition de l'emploi régional à la concurrence internationale entre 2010 et 2015



Note : les variations des degrés d'exposition sont exprimées en valeur.

Lecture : le degré d'exposition de l'emploi dans le Grand Est croît de 0,154 en 2010 à 0,175 en 2015, soit une variation égale à 0,021.

Source : Insee, Comptes nationaux 2010 et 2015, Estimations d'emploi localisé 2010 et 2015.